

WORKING ENVIRONMENT AND CONTEXT

Notre établissement fait partie de l'Université PSL. Située au cœur de Paris, celle-ci fait dialoguer tous les domaines du savoir, de l'innovation et de la création. Classée parmi les 50 premières universités mondiales, elle forme au plus près de la recherche des chercheurs, artistes, ingénieurs, entrepreneurs ou dirigeants conscients de leur responsabilité sociale, individuelle et collective.

HOSTING STRUCTURE

L'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris (ESPCI Paris) est la première école d'ingénieurs française au classement de Shanghai (classe 300/400). Distinguée par 6 prix Nobel, elle allie recherche d'excellence (1 publication par jour), innovation (1 brevet par semaine, 3 start-up par an) et formation interdisciplinaire par la recherche. Elle accueille 400 élèves ingénieur.e.s, 600 enseignants-chercheur.es et chercheur.e.s dans 11 unités mixtes de recherche et environ 100 agents de support de la recherche et de l'enseignement.

MISSIONS

MAIN TASKS

Au sein de l'École Supérieure de Physique et de Chimie Industrielles de la Ville de Paris sous l'autorité du secrétaire général adjoint, et sous l'autorité du technicien en charge de la logistique, l'agent.ede sécurité SSIAP a en charge la sécurité des personnes (visiteurs, personnels, intervenants extérieurs), la sûreté des biens (matériel scientifique, bâtiments) et la sécurité incendie des bâtiments de l'ESPCI y compris celui de l'Institut Pierre-Gilles de Gennes (IPGG).

Types d'établissements:

ESPCI 10, rue Vauquelin 75005 Paris

Etablissements recevant du Public de 2^{ème} catégorie de type R, avec des activités L, N, S et Y définis à l'article GN1 du règlement de sécurité du 25 juin 1980

Locaux soumis au Code du Travail

Immeubles et locaux d'habitation

Espaces et installations temporaires mis en œuvre dans le cadre de manifestations à caractère événementiel

IPGG 6, rue Jean CALVIN 75005 Paris

Etablissements recevant du Public de type L défini à l'article GN1 du règlement de sécurité du 25 juin 1980.

Locaux soumis au Code du Travail

L'agent de sécurité SSIAP devra :

- **réaliser les levées de doutes liées à l'incendie et la sûreté**
- **assurer la mise en sécurité et sûreté du bâtiment**
- **alerter le cas échéant les services de secours extérieurs et faciliter leur accès**
- **être en mesure d'appliquer les mesures d'urgence**
- **être en mesure de porter secours aux personnes**
- **alerter si besoin les services d'astreinte et la hiérarchie interne**
- **prendre des mesures conservatoires pour garantir la sécurité des personnes, des biens et du bâtiment**
- **exploiter le poste central de sécurité et y assurer une permanence**
- **exploiter le système de sécurité incendie et son report d'alarme**
- **réaliser des rondes pointées (ouverture, fermeture, contrôle) dans les bâtiments**
- **signaler tout incident ou anomalie**
- **assurer la tenue de la main-courante électronique**
- **assurer le contrôle des accès et parkings du site**
- **contrôler les accès aux bâtiments et dans les espaces privatifs ou ouverts au public**
- **exploiter la vidéosurveillance**
- **gérer les alarmes sûreté, incendie et techniques selon les procédures établies**
- **vérifier le fonctionnement des installations de sûreté, sécurité incendie, techniques et des moyens de liaison internes/externes**
- **prendre connaissance des consignes, veiller à leur respect et assurer la transmission d'informations au service de jour**
- **accompagner et surveiller les intervenants dans le cadre d'opérations de maintenance, d'entretien des locaux, livraisons ou autres événements**
- **participer à la surveillance des manifestations événementielles ou culturelles**
- **rappeler les règles de sécurité ou de sûreté aux intervenants internes ou externes**

RATTACHEMENT HIÉRARCHIQUE ET FONCTIONNEL

L'agent.e de sécurité SSIAP est placé(e) sous l'autorité du secrétaire général adjoint et du technicien en charge de la logistique.

APPLICANT PROFILE

KNOWLEDGE AND QUALIFICATIONS EXPECTED

- Exploitation d'un système de sécurité incendie de catégorie A
- Techniques et réglementations relevant de la sécurité incendie, sécurité des personnes et sûreté
- Règles élémentaires de conservation préventive du patrimoine
- Règles d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail
- Maîtrise des outils informatiques
- Règlement intérieur

OPERATIONAL KNOWLEDGE

- Appliquer les règles de sécurité
- Mettre en œuvre les mesures de sécurité et sûreté
- Appliquer, respecter et faire respecter les consignes
- Évaluer une situation de terrain et mettre en œuvre des solutions adaptées
- Recueillir et transmettre des informations, des consignes
- Être pertinent, efficace et rapide dans ses interventions
- Rendre compte à sa hiérarchie
- S'adapter aux contraintes particulières du poste

SOFT SKILLS

- Posséder de bonnes qualités rédactionnelles
- Esprit d'équipe et sens de la communication
- Capacité d'analyse et de prise de décision
- Capacité à gérer les situations de crise
- Réactivité et discernement
- Rigueur et sens des responsabilités
- Discrétion professionnelle
- Sens de l'organisation
- Sens du service
- Disponibilité
- Ponctualité et assiduité
- Sens du service public

DIPLÔME ET EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE

- Qualification SSIAP1 minimum obligatoire pour le poste
- PSC1 ou SST à jour
- Habilitation électrique (H0/B0)
- èNotions d'anglais souhaitées

SPECIFIC REQUIREMENTS

SPECIFICITES DU POSTE / CONTRAINTES /SUJETIONS :

Travail de nuit du lundi au vendredi de 19h à 07h

Travail les weekends et jours fériés le jour de 19h à 07h et lanuit de 07h à 19h

Port d'une tenue de service

NON DISCRIMINATION, OUVERTURE ET TRANSPARENCE

Notre établissement, comme l'ensemble de l'Université PSL, s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses communautés. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.

HIRING PROCESS

Catégorie : C

Grade/corps : adjoint technique

Filière : technique

Le poste est à pourvoir :

- **par voie de mutation pour les agents titulaires de la Ville de Paris**
- **par voie de détachement pour les agents titulaires d'autres fonctions publiques ;**
- par voie contractuelle pour une durée d'un an pour les agents non titulaires.

Les candidats sont invités à indiquer leur statut (Titulaire ou Non titulaire) ainsi que leur corps et grade (uniquement pour les titulaires) Les candidatures de personnes disposant de la RQTH sont encouragées.

Le poste est à pourvoir à septembre 2022

